GRAVEL (limité à 200 participants)

Le **samedi 17 mai**, la veille de la Cyclosportive, l'Office de Tourisme, en partenariat avec le « TEAM GREOUX BIKE », vous propose une sortie Gravel.



Plongez au cœur des paysages emblématiques de la Haute-Provence et du Haut-Var grâce à deux parcours en boucle au départ de Gréoux-les-Bains. Entre collines provençales, basses gorges du Verdon et panoramas à couper le souffle, choisissez un parcours ou combinez-les pour une aventure gravel unique et sur mesure!



HORAIRE ET LIEU DE DÉPART :

14h au Centre de Congrès l'Etoile à Gréoux-les-Bains

Inscription **gratuite** sur: sportsnconnect.com

Renseignements au **04 92 78 01 08**

GRAVEL

3 itinéraires balisés pour découvrir le plateau de Valensole



LE VERDON À VTT



Retrouvez les circuits balisés sur notre site internet:

www.provence-verdon-vtt.fr

LE VERDON À VÉLO



Retrouvez sur:

www.veloloisirprovence.com

tous les parcours et les bonnes adresses pour découvrir en toute sécurité le Parc Naturel du Verdon.

Ici, le bonheur tourne rond!















TROPHEE LABEL D'OR

intense

VERDON



Inscriptions:



sportsnconnect.com



Rocles du Verdon

GRÉOUX-LES-BAINS







17 mai 2025

18 mai 2025 CYCLOSPORTIVE

GRAVEL



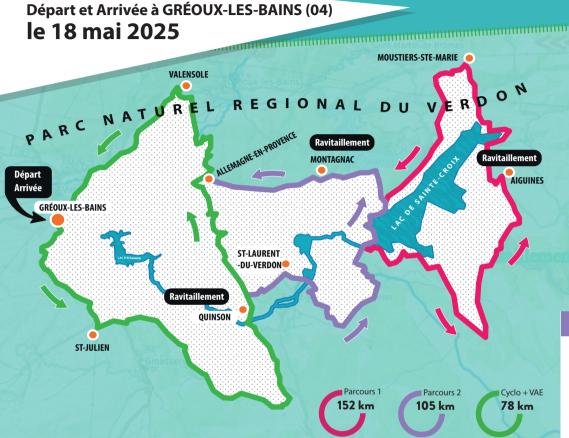




L'ASSOCIATON DU TOUR DES COMMUNAUTÉS DES COMMUNES DE HAUTE-PROVENCE ET L'OFFICE DE TOURISME

ET DES CONGRÈS DU PAYS DE MANOSQUE ORGANISENT :

LES BOUCLES DU VERDON À GRÉOUX-LES-BAINS



HORAIRE ET LIEU DE DÉPART :

8H30 (Grand Parcours) av. Pierre Brossolette (devant le Centre de Congrès l'Étoile) 8h45 (Petit Parcours) idem 9h00 (Parcours Cyclotouriste et VAE) Lieu d'arrivée : Avenue Pierre Brossolette

Retrait des dossards et plaques (horaires et lieu) : Le Samedi de 14h00 à 20h00

Le dimanche matin de 6h30 à 8h00

OPTION CYCLOSPORTIVE:

PARCOURS 1: **152 km** 2150 m de dénivelé

PARCOURS 2: 105 km 1350 m de dénivelé

AUTRE: cyclos et VAE: 78 km 950 m de dénivelé

Tarifs des inscriptions jusqu'au 16 mai minuit :

Parcours Cyclosportifs : 40€ licenciés FFC, autres 45€

Les personnes inscrites avant le 18 mars 2025 se verront offrir un coupe-vent sans manches et une remise de 5€ sur l'inscription.

Majoration 10€ la veille et le jour même

Parcours Cyclotouristes : 10€

En option repas coureurs, accompagnants : 13€

Un Grand Prix de la Montagne (GPM) sera mis en place après le village d'Allemagne-en-Provence sur une montée, commune aux 2 parcours cyclosportifs, de 3km avec une pente moyenne de 4,9%.

- > Contact (Nom de la personne référente) : Bernard Giraud
- > Tél.: 06 80 14 78 62
- > Adresse email: lesbouclesduverdon@gmail.com
- > Challenge/Trophée : National : Trophée Label D'Or
- > Services (douches, parkings...)

Nom - Prénom :
Adresse:
Ville :
Tél.:/// Courriel:
Pays : Sexe : ○ m ○ f
Date de naissance :
Club (en toutes lettres):
N° Licence :

JE M'INSCRIS:

O Parcours 152 km O Parcours 105 km O Cyclo 78 km

Circuit 152 km: dénivelé: 2150 m Circuit 105 km: dénivelé: 1350 m Circuit 78 km : dénivelé : 950 m

Inscriptions en ligne:

www.sportsnconnect.com



DAMES ET HOMMES

Catégorie Âge M1 - F1 > 17/29M2 - F2 > 30/39M3 - F3 > 40/49M4 - F4 > 50/59M5 - F5 > 60/69

M6 - F6 > 70 et + H > Handisport

Suivez en direct vidéo l'épreuve sur la page Facebook « Les Boucles du Verdon - Atcc04 »

et sur l'écran géant à Gréoux les Bains

Épreuve comptant pour le Trophée Label d'Or



O Je suis licencié

- O FFC O UFOLEP O FFTRI O FSGT
- O HANDISPORT O FFVélo O AUTRES
- Je fournis une photocopie lisible de ma licence (côté renseignements),
- + un certificat médical pour les licenciés FFVélo
- O Je suis non-licencié
- je fournis obligatoirement l'original du certificat médical d'aptitude au cyclisme de compétition de moins de 12 mois.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement au dos du dépliant et l'accepter sans conditions : Signature

Règlement:

1 - PARTICIPATION

Épreuve ouverte à toute personne âgée de 17 ans en 2025. Pour les jeunes de 17 ans en 2025 à moins de 18 ans le jour de l'épreuve, une autorisation parentale sera demandée. Ils ne pourront pas participer au grand parcours de 152 km. Les U19 2^{ème} année licenciés FFC et autres fédérations sont autorisés sur n'importe quel parcours avec autorisation parentale pour les mineurs au jour de l'épreuve.

2 - INSCRIPTION

L'inscription se fait en ligne sur le site Internet www.sportsnconnect. com jusqu'au vendredi 16 mai minuit. Inscription possible la veille et le jour même de la course avec une majoration de 10€. L'engagement est ferme et définitif. Tout désistement pour quelque motif que ce soit, n'ouvre droit à aucun remboursement.

3 - DROITS D'ENGAGEMENT

Parcours Cyclosportifs: 40€ licenciés FFC, autres 45€. Le tarif comprend un produit énergétique et un lot de produits régionaux. Les personnes inscrites avant le 18 mars 2025 se verront offrir un coupe-vent sans manches et une remise **de 5€ sur l'inscription.** Parcours Cyclotouristes : 10€.

4 - DOSSARDS PRIORITAIRES

Les leaders de chaque catégorie ainsi que les coureurs FFC Elite Hommes et Dames

5 - RETRAIT PLAQUE VELO

Retrait la veille de 14h00 à 20h00 et le jour de l'épreuve de 6h30 à 8h00 au Centre de Congrès l'Etoile, avenue Pierre Brossolette à Gréoux-les-Bains. Se munir obligatoirement d'une pièce d'identité et de votre licence ou certificat médical.

Le départ du 152 km (dénivelé 2150m) sera donné à 8h30, le 105 km (dénivelé 1350m) à 8h45 et le parcours cyclotouriste de 78 km (dénivelé 950m) à 9h00.

7 – BARRIERES HORAIRES ET CONTRÔLES

Tout coureur pris en infraction sera disqualifié. Les véhicules balai rouleront sur la base de 20 km/h sur les 2 parcours. Tout concurrent dépassé sera déclaré hors course. Il rendra son dossard, mais pourra poursuivre sa route sous son exclusive responsabilité.

Se conformer strictement au Code de la Route ainsi qu'aux éventuels arrêtés préfectoraux et/ou municipaux des localités traversées. Avoir du matériel en bon état. Chaque participant sera seul responsable d'un manquement à ces règles.

Avoir pris connaissance de la règlementation en matière d'assurance concernant les manifestations sportives.

Fournir la preuve de son aptitude à la pratique du sport cycliste en compétition en produisant, soit la photocopie d'une licence fédérale portant un aval médical, soit un certificat médical datant de moins de 12 mois précisant clairement l'aptitude au cyclisme en compétition. Aucune décharge ni attestation sur l'honneur ne sera acceptée. Porter un casque rigide et homologué attaché dès le contrôle de départ et tout au long de l'épreuve. Satisfaire à tous les contrôles de passage. Se conformer à la règlementation fédérale FFC.

9 – INTERDICTIONS

Guidon type « triathlète », prolongateurs.

Voiture ou moto suiveuse (mise hors course immédiate du participant). Le jet de déchets est strictement interdit. Tout participant surpris à jeter des déchets sur la voie publique sera immédiatement mis hors course.

10 - ASSISTANCES

L'assistance médicale est assurée par un médecin et une ambulance sur chaque parcours. Une équipe de secouristes est présente sur le site Départ-Arrivée. Le participant doit assurer sa propre assistance mécanique. Il peut bénéficier de la voiture balai pour rejoindre la ligne d'arrivée.

11 - RAVITAILLEMENTS

Solides et liquides sur le parcours et à l'arrivée.

En option, le repas coureur et accompagnant éventuel est proposé à 13€. Les repas seront servis de 11h30 à 15h00.

13 - RECOMPENSES

La remise protocolaire débutera à partir de 14h30. Coupes et lots aux trois premiers du classement scratch et aux trois premiers de chaque catégorie sur les deux parcours. Pas de cumul. Remise d'un maillot GPM commun aux 2 parcours.

14 - TOMBOLA avec de nombreux lots.

15- ABANDONS / INCIDENTS

Avertir la sécurité de l'organisation : 06 08 69 87 57 -06 70 20 84 33 - 06 80 14 78 62.

16 - ASSURANCES

Responsabilité Civile: Les organisateurs ont souscrit un contrat qui couvre leur Responsabilité Civile ainsi que celle des participants engagés, pour les dommages matériels ou corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers ou se causer entre

Individuelle Accident Corporel: Il appartient aux participants de se garantir. Pour tous les licenciés FFC, c'est celle liée à leur licence qui est active dans tous les cas. Les autres licenciés doivent vérifier auprès de leur fédération qu'ils sont bien couverts pour les dommages corporels encourus lors de leur participation à ce type d'épreuve. Dans le cas contraire, il est de leur intérêt, ainsi que celui des non-licenciés, de souscrire une assurance individuelle accident auprès de l'assureur de leur choix.

Dommage et responsabilité matériel : Ni l'organisateur ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants, notamment en cas de chute ou de vol. Il incombe à chacun de se garantir contre ce type de risque auprès de l'assureur de son choix. Les participants reconnaissent la non-responsabilité des organisateurs pour la surveillance des biens ou objets personnels en cas de vol ou de perte. Les objets, accessoires ou vélos remis à des tierces personnes pendant l'épreuve (membre de l'organisation ou pas) le seront sous l'entière responsabilité du participant déposant.

17 - DROIT A L'IMAGE

En vous inscrivant aux Boucles du Verdon, vous acceptez que l'organisation et les médias puissent utiliser votre image (photos, vidéos) pour leur promotion et leur diffusion, sous toutes ses formes (vidéos, journaux, photos papier, Internet...).

Tout désaccord à cette clause doit être signalé par courrier à l'ATCC, lors de l'inscription.

18 - ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation aux Boucles du Verdon implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque concurrent du présent règlement pouvant être modifié par l'organisateur pour des raisons de sécurité ou de force majeure.